



Bulletin Officiel

N° 5095 Vendredi 29 Avril 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE NOMINATION DE NOUVEAUX DIRIGEANTS-INTERMEDIAIRES EN BOURSE 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE UNIMED 3

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNIS RE 4
SOTUMAG 5-7
HANNIBAL LEASE 8
TUNISIE LEASING 8
NEW BODY LINE 9
CITY CARS 10

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

- AFRICAMEN 11
- KEYSTONE FUND III 11

AGREMENT DE L'ACTIVITE DE GESTION DE PORTEFEUILLES DE VALEURS MOBILIERES POUR LE COMPTE DE TIERS D'UNE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

- TUNISO-SEAUDIENNE DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT (TSPP SICAR) 11

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE 11

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE «BANQUE DE L'HABITAT SUBORDONNE 2016-1» 12

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » 13-14

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

ARTES – AGE - 15
ARTES – AGO - 15
BEST LEASE – AGO - 16

PROJET DE RESOLUTIONS

ARTES – AGE - 17-18

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTJARI LEASING 2016-1 » 19-23

COURBE DES TAUX

24

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

25-26

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- AIR LIQUIDE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015

- AIR LIQUIDE

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- BNAC PROGRES FCP
- ATTJARI FCP SERENITE
- FCP SECURITE

AVIS DU CMF

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّه في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 جديد من الأمر عدد 1678 لسنة 2007 المؤرخ في 5 جويلية 2007 المنقح والمتمم للأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في غرة نوفمبر 1999 المتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، قرّر مجلس هيئة السوق المالية خلال جلسته المنعقدة بتاريخ 21 أبريل 2016 الموافقة على تعيين كل من:

- السيّد حسين طراد كرئيس مجلس إدارة جديد لدى شركة وسيط STB Finance بالبورصة لدى مجمع الشركة التونسية للبنك.
- و السيّد سفيان الهمامي كمدير عام جديد لدى شركة الوساطة بالبورصة "أكسيس رأس المال للوساطة".

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE UNIMED

A partir du **jeudi 28 avril 2016**, les **25 450 000 actions** de nominal un dinar chacune, composant le capital social de la société **UNIMED** sont introduites au Marché **Principal** de la Cote de la Bourse, avec un cours de **11,800 dinars** par action.

Le démarrage des négociations sur le titre **UNIMED** est fixé pour le **mercredi 04 mai 2016**, dans les conditions suivantes:

- Code ISIN : TN0007720014
- Mnémonique : UMED
- Libellé : UNIMED
- Prix d'introduction : 11,800 dinars
- Groupe de cotation : 11 (continu)

Il est rappelé que l'offre globale a porté sur le placement de **3 662 450 actions** et réalisé de la manière suivante :

1- Au moyen d'une Offre à Prix Ouvert -OPO- centralisée par la Bourse de Tunis : La répartition par intermédiaire des actions offertes dans le cadre de cette **OPO** est donnée par le tableau suivant :

Intermédiaire	Nombre de demandes retenues	Nombre de demandes servies*	Quantité totale demandée et retenue	Quantité attribuée par catégorie		Total attribué OPO
				Catégorie A	Catégorie B	
AFC	126	119	635 463	20 027		20 027
AMEN INVEST	724	525	1 139 230	35 750		35 750
ATTIJARI INTERMEDIATION	178	163	2 366 397	74 536		74 536
AXIS BOURSE	51	51	652 605	20 554		20 554
BEST INVEST	29	29	66 750	2 095		2 095
BH INVEST	52	52	290 288	9 158		9 158
BIAT CAPITAL	349	349	4 710 385	148 420		148 420
BNA CAPITALAUX	283	250	2 379 351	74 949		74 949
CCF	164	158	1 047 989	33 018		33 018
CGF	434	360	469 822	14 712		14 712
CGI	121	121	517 058	16 309		16 309
FINACORP	109	85	1 780 100	56 061		56 061
MAC SA	588	571	4 019 948	126 665		126 665
MAXULA BOURSE	237	234	772 782	24 352		24 352
MCP	116	82	38 145	1 152		1 152
SBT	4	4	3 335	106		106
SCIF	162	150	514 624	16 215		16 215
STB FINANCE	164	163	1 134 115	35 710		35 710
TSI	328	234	85 139	2 533		2 533
TUNISIE VALEURS	1 639	1518	3 940 418	123 888	7 000	130 888
UBCI FINANCE	134	133	74 766	2 323		2 323
UFI	26	26	84 815	2 669		2 669
UIB FINANCE	161	13	11 680	248		248
Total OPO	6 179	5 390	26 735 205	841 450		848 450

* Compte tenu d'un taux de satisfaction de 3,1% de la catégorie A, les ordres dont la quantité demandée est inférieure ou égale à **31 actions** n'ont pas été servis, soit **789 ordres**. Ainsi, le nombre de nouveaux actionnaires dans l'OPO est ramené à **5 390**.

1- Au moyen d'un Placement Global centralisé par Tunisie Valeurs : Ce placement a permis aux **18 investisseurs institutionnels** qui ont participé à la formation du prix de l'Offre d'acquérir les **1 700 000 actions** offertes dans le cadre de ce placement.

2- Au moyen d'un Placement Privé, centralisé par Tunisie Valeurs, auprès de **41 investisseurs** qui ont acquis les **1 114 000 actions** offertes dans le cadre de ce placement.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

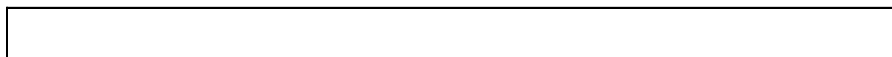
Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance « **TUNIS RE** », réuni le 28 Avril 2016, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 1^{er} Juin 2016, la distribution de **0,500 Dinar par action** au titre de dividende de l'exercice 2015.

Les faits marquants de l'exercice 2015 se récapitulent en ce qui suit :

- Une évolution du Chiffre d'Affaires de 3% atteignant ainsi 100,5 Millions de Dinars contre 97,6 Millions de dinars en 2014 ;
- Une augmentation de la rétention de quatre points pour atteindre 57% à la clôture de l'exercice ;
- Un renforcement de 5% des provisions techniques ;
- Une nette amélioration du résultat technique de 57% passant de 8,912 M DT à 13,990 MDT en 2015 ;
- Une amélioration du Ratio combiné pour atteindre 91,6% en 2015 contre 100% en 2014 ;
- Un résultat global Excédentaire de 14,443 Millions de Dinars en nette amélioration de 23,5% par rapport à l'exercice 2014

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*



AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

**AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE
D'un Membre au Conseil d'Administration de la SOTUMAG
Représentant les Actionnaires Minoritaires
Pour les années 2016-2017-2018**

Objet:

La société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » se propose de lancer un appel à la candidature pour la désignation d'un membre au Conseil d'Administration représentant les actionnaires minoritaires.

De ce fait, la « SOTUMAG » informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine AGO dont la date sera fixée ultérieurement.

1-Conditions de participation:

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes:

- * Ne pas être parmi les anciens actionnaires ou parmi les anciens propriétaires des actions de la société avant son introduction en bourse.
- * Ne pas être détenteur individuellement de plus de 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnelles et de 5% pour les institutionnelles.
- * Ne pas être agent de la SOTUMAG.
- * Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales

2- Composition du dossier de candidature:

Le dossier doit contenir les documents suivants:

- * Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général de la Société Tunisienne des Marchés de Gros et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1).
- * Une copie de la CIN pour les personnes physiques ou un extrait du registre de commerce pour les personnes morales.
- * Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (Annexe 2).

- Suite -

* Un pouvoir dûment signé (signature légalisée) par la personne morale actionnaire à représenter.

* Une attestation récente du nombre d'actions « SOTUMAG » détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires : BNA Capitaux sise rue Tahar Haddad, complexe le banquier, les berges du lac 1053 Tunis.

* Le CV détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

3- Date limite de dépôt de candidature :

Les candidatures doivent être présentées obligatoirement dans une enveloppe fermée portant la mention « A ne pas ouvrir Candidature d'un membre du conseil d'administration représentant les actionnaires minoritaires » au nom du Président Directeur Général de la SOTUMAG et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste au siège de la société sis au MIN de Bir El Kassâa Route de Naâssen 2059 Bir Kassâa Ben Arous, au plus tard le **14 Mai 2016 à 13 H 00** (le cachet du bureau d'ordre de la société fait foi).

La liste des candidatures répondant aux conditions retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens et leurs dossiers seront mis à la disposition des actionnaires avant la date prévue pour les élections.

Les actionnaires seront informés du lieu et de la date de la séance d'élection (Réunion de l'AGO statuant sur l'exercice 2015) par un avis au bulletin du Conseil du Marché Financier (CMF), au JORT et dans deux (02) journaux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les votes se feront au cours d'une séance spéciale de la réunion de l'AGO de l'année 2015 où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter et le résultat sera proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la désignation d'un membre au conseil d'administration représentant les actionnaires minoritaires.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

- Suite -

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

.....

Historique en tant qu'administrateur :

.....

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom / Raison sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la « SOTUMAG ». Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hannibal Lease

Siege social: Imm Triki, rue du Lac Malaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

La Société Hannibal Lease informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 27 Avril 2016 a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 Décembre 2015.

Les états financiers consolidés font apparaître un total Bilan de 461 216 261 DT et un résultat net de 4 714 939 DT en hausse de 34,44% par rapport à l'exercice 2014.

Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 460 339 719 DT et un résultat net de 4 635 703 DT en hausse de 48,33% par rapport à l'exercice 2014.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 01 Juin 2016 à 10 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise –IACE- et de proposer la distribution d'un dividende de 0,410 DT par action.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire porte sur la mise en conformité des statuts d'Hannibal Lease.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2016 - AS - 3452

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Leasing

Siège social : Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing SA s'est réuni le mardi 26 avril 2016, a passé en revue l'activité du groupe relative à l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2015.

Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 694 592 385 DT et un Résultat Net de 9 499 371 DT.

Les états financiers consolidés font apparaître un total Bilan de 1 704 852 723 DT et un Résultat Net de 14 187 916 DT.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le mardi 7 juin 2016 à 10h00 au siège de la société et de lui proposer la distribution d'un dividende de 1 Dinar par action, soit un Yield de 5,95%.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2016 - AS - 3451

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEW BODY LINE

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La Société New Body Line « NBL » informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le Mardi 05 Avril 2015, a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers y afférents.

Il ressort de l'examen de ces états financiers, que l'activité de la société a généré ce qui suit :

La production de produits finis a connu une augmentation de 10% en passant de 811 816 pièces en 2014 à 893 108 pièces en 2015. De même, l'activité sous-traitance a connu une augmentation de 23% en passant de 311 964 pièces en 2014 à 382 530 pièces en 2015.

Le chiffre d'affaires en dinar a enregistré une diminution de 5,87% passant ainsi de 6 754 139 dinars en 2014 à 6 357 439 dinars en 2015, impacté par la baisse des ventes au quatrième trimestre 2015 en relation avec les événements sécuritaires qui ont marqué l'Europe fin 2015.

Le chiffre d'affaires en Euro a enregistré une diminution de 2,79 % passant ainsi de 3 008 059 Euro en 2014 à 2 924 103 Euro en 2015

Les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 2% passant ainsi de 4 775 249 dinars en 2014 à 4 892 491 dinars en 2015. Les principales évolutions des charges d'exploitation concernent les dotations aux amortissements, qui ont connu une évolution de 29% en relation avec la poursuite des investissements réalisés, et les charges du personnel qui ont aussi connu une évolution de 16%.

L'effectif de la NBL a enregistré une augmentation de 19% passant ainsi de 158 employés en 2014 à 188 employés en 2015. Cette augmentation de l'effectif qui a engendré une augmentation de 16 % des charges du personnel, est due principalement à l'augmentation de la production (+10%) et aux augmentations de salaires décidées pour le secteur du textile ainsi qu'aux nouveaux recrutements, dont quatre cadres, pour renforcer entre autre l'encadrement au sein de la NBL.

Ces évolutions ont engendré un résultat net de l'exercice de 1.616 MDT contre 2.046 MDT l'exercice précédant, enregistrant ainsi une régression de 21%.

La société a continué en 2015 à augmenter le degré de technicité utilisé dans la majorité des produits lancés pour s'éloigner de la concurrence des produits basiques qui viennent de l'Asie et de pouvoir réaliser la meilleure valeur ajoutée possible.

la NBL a continué à multiplier ses efforts commerciaux visant à diversifier son portefeuille clients. Ainsi la NBL a pu intéresser cinq nouveaux clients en 2013, sept en 2014 qui ont été tous fidélisés, et quatre autres nouveaux clients en 2015 qui commencent à avoir de l'importance dans son portefeuille clients.

Parallèlement à cette diversification, la société NEW BODY LINE a continué en 2015 à travailler avec son principal client Français à travers sa filiale Tunisienne. Le poids de ce client dans le chiffre d'affaires total de la NBL est passé de 80% en 2013 à 50% en 2014 à 33% en 2015.

Au vu de ces résultats, le Conseil d'Administration, confiant dans l'activité de la société ainsi qu'à ses perspectives d'évolution et de développement, a décidé , malgré la baisse qu'il considère temporaire du résultat net, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2015, la distribution d'un dividende par action de 0,450 DT, correspondant à 45% de la valeur nominale de l'action, contre un dividende de 0,420 DT l'année précédente.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 31 mai 2016 à 11h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - les Berges du Lac – Tunis.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

CITY CARS

Siège Social : 51, Rue Ali Darghouth, 1001-Tunis

La société CITY CARS informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le mardi 18 Avril 2016, a passé en revue l'activité de la société durant l'année 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015.

Il ressort de ces états financiers qu'au terme de l'exercice 2015, les résultats nets individuel et consolidé, se sont élevés respectivement, à 15.268.595 DT et à 16.229.674 DT, soit une progression respective par rapport à l'exercice 2014 de 17,4% et de 17,8%.

Par ailleurs, le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 0,920 DT par action, soit une augmentation de 15% par rapport à celui distribué en 2015, et de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire et une Assemblée Générale Extraordinaire pour le vendredi 10 juin 2016 à partir de 10 heures à l'hôtel « Paris-Concorde », Rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire porte sur la modification des statuts de CITY CARS suite au changement de son siège social.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 avril 2016, d'agréer les fonds suivants :

AFRICAMEN

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : 5^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V,
1002 - Tunis.

La société AMEN CAPITAL et l'AMEN BANK ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 21 avril 2016, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « AFRICAMEN » d'un montant de 30 000 000 dinars divisé en 30 000 parts de 1 000 dinars chacune.

KEYSTONE FUND III

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : Immeuble 3S Karray, Bloc B, n° B3.1 sis au 3^{ème} étage, Rue du Lac
d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

La société KEYSTONE TUNISIE et l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 21 avril 2016, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « KEYSTONE FUND III » d'un montant de 100 000 000 dinars divisé en 1 000 parts de 100 000 dinars chacune.

AGREMENT DE L'ACTIVITÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLES DE VALEURS MOBILIÈRES POUR LE COMPTE DE TIERS D'UNE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL RISQUE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 avril 2016, d'agréer l'activité de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers non avertis de la Société d'Investissement à Capital Risque suivante :

Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement (TSPP SICAR)

Société d'Investissement à Capital Risque

régie par Loi n°1988-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et la loi n°1994-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Siège Social : 32, Avenue Hédi Karray, 1082-Tunis

Capital Social : un million six cent mille dinars (1 600 000 DT), divisé en 16 000 actions de 100 dinars chacune.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 21 avril 2016, d'agréer la nomination de Monsieur Farès BEN HASSEN en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement (TSPP SICAR)

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt Obligataire Subordonné
«Banque de l'Habitat Subordonné 2016-1 »

La société Banque de l'Habitat porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné **«Banque de l'Habitat Subordonné 2016-1 »** de **60 000 000 DT**, ouvertes au public le **06 avril 2016**, ont été clôturées le **27 avril 2016**.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016 :

Rubriques	Premier trimestre		De Janvier à Mars		Variation		31/12/2015 ***
	2016	2015	2016	2015	En TND	%	
Produit d'Exploitation (1)	1 049 209	1 821 705	1 049 209	1 821 705	- 772 496	-42,41%	7 092 873
Affichage urbain	944 678	1 694 070	944 678	1 694 070	- 749 392	-44,24%	6 465 796
Ventes d'espaces web	-	-	-	-	-		-
Affichage dynamique	-	-	-	-	-		-
Autres revenus	104 531	127 635	104 531	127 635	- 23 104	-18,10%	627 078
Produits financiers	19 507	23 578	19 507	23 578	-4 071	-17,27%	97 681
Charges financières	93 380	122 243	93 380	122 243	-28 863	-23,61%	563 930
Charges d'Exploitation **(2)	1 414 718	1 772 204	1 414 718	1 772 204	-357 486	-20,17%	6 954 709
Charges de personnel	268 223	323 009	268 223	323 009	-54 786	-16,96%	1 409 854
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	1 146 495	1 449 195	1 146 495	1 449 195	-302 700	-20,89%	5 544 855
Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	-34,84%	2,72%	-34,84%	2,72%	-37,55%		1,95%

(*)L'activité affichage dynamique a été transférée à partir du 01/04/2014 à la filiale DIGIDIS (CA T1 2016 est de 144 356 TND)

(**) Les charges d'exploitation n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(***) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 ont été audités par le commissaire aux comptes

❖ FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2016 :

Malgré une hausse des investissements publicitaires de tous les secteurs médias, l'affichage urbain a connu une regression lourde de l'ordre de 20%. Le marché a été tiré vers le bas à cause de :

- L'introduction de plusieurs nouvelles petites structures
- L'implantation anarchique et informelle de nouveaux supports publicitaires augmentant ainsi l'offre nationale d'espace publicitaire

Cette situation a conduit à une baisse significative des prix de vente de l'ordre de 200% et 300%.

Comme expliqué lors des communications financières précédentes et dans l'état actuel des choses, le paysage urbain connaît une pollution visuelle qui a poussé l'observatoire des travaux municipaux et de la planification urbaine en 2015 à tirer la sonnette d'alarme et à demander aux

- Suite -

- institutions de tutelle à intervenir rapidement afin de réguler le paysage médiatique et urbain et surtout assainir le marché d'intervenants hors la loi.
- Par ailleurs, les pourparlers engagés pour le rachat des actions détenues par la famille cheriha, a également été un frein aux décisions stratégiques, d'autant plus que la complexité des démarches liées à cette acquisition ont conduit à l'émergence de rumeurs sur le marché amenant certains annonceurs à un attentisme en vue de voir clair par rapport à la situation du groupe. Certains contrats annuels ont été suspendus.

❖ **COMMENTAIRE DES INDICATEURS:**

▪ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation de la société MIP sont passés de **1 821 705 dinars** au 31 mars 2015 à **1 049 209 dinars** au 31 mars 2015 enregistrant une baisse de **42,41%** se détaillant essentiellement comme suit:

- Pour l'affichage urbain : Au 31 Mars 2016, le chiffre d'affaires pour cette catégorie a connu une **baisse de 44,24%** par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'exercice 2015,
- Pour l'affichage dynamique : L'activité de vente de solutions et médias numériques est transférée à partir du 01/04/2014 exclusivement à la filiale DIGIDIS récemment détenue à 99% par la société MIP. Le volume des ventes des Solutions Media Numérique totalise un montant de 144 356 TND au 31/03/2016 dans les comptes de la société DIGIDIS.

▪ **Marge d'EBITDA:**

Pour le premier trimestre 2016, la marge d'EBITDA est de -34,84% contre 2,72% pour le premier trimestre 2015 soit une dépréciation nette de 37,55%.

▪ **Réalisation 2016:**

La principale réalisation pour cette année 2016 est la concrétisation de la vente des parts de la famille Cheriha détentrice de 66% des actions composant le capital de MIP par la signature de l'accord définitif de cession en date du 25 avril 2016 faisant suite à la lettre engageante signée en janvier 2016.

Ce contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) qui communiquera sa stratégie et sa vision globale dans les jours qui suivent la finalisation de la transaction.

Le groupe de référence est déjà présent sur 5 pays et bénéficie d'une expérience reconnue et notable de 30 ans dans le domaine de la publicité extérieure.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai à 10 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société ;
2. Questions Diverses ;
3. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3458

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai 2016 à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ;
5. Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ;
8. Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ;
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ;
10. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3444

AVIS DE SOCIETES

الجلسة العامة العادية

بيت الإيجار المالي التونسي السعودي

المقر الاجتماعي : 54، شارع شارل نيكول متوال فيل - 1002 تونس -

يدعو مجلس إدارة بيت الإيجار المالي التونسي السعودي المنعقد بتاريخ 30 مارس 2016 السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات (دار المؤسسة) نهج بحيرة تركانة ضفاف البحيرة تونس يوم السبت 30 أبريل 2016 على الساعة العاشرة صباحا للنظر في جدول الأعمال التالي :

- الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015
- تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2015
- تلاوة تقرير الرقابة الشرعية حول نشاط الشركة خلال سنة 2015
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015 وعلى القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2015
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2015
- توزيع أرباح سنة 2015

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Projet de résolutions de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « ARTES » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 10 mai 2016.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de ;

- Supprimer l'article 12 des statuts ;
- Modifier l'article 23 des anciens statuts comme Suit ;

ARTICLE 22-DIRECTION DE LA SOCIETE – DELEGATION DES POUVOIRS (AGE du 02/06/2008)(AGE du 22/06/2011)(AGE du 10/05/2016)

1-Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la société en toutes circonstances, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue au conseil d'administration et a l'Assemblée des actionnaires. Le Directeur Général exerce notamment et a titre énonciatif les pouvoirs suivants ;

- Assurer la gestion courante de la société
- Signer tous contrats et marchés entrant dans l'objet social et se rapportant a la marche courante de la société.
- Passer tous baux et locations concernant les biens immobiliers, que ceux-ci appartiennent de la société ou à des tiers.
- Accepter pour le compte de la société, tout mandant d'administrateur, représenter la société aux assemblées et conseil des sociétés dont elle est administrateur ou actionnaire, et signer tous pouvoirs pour faire représenter la société a ces Assemblées par un autre actionnaire.
- Faire tous transferts et cessions de créance, avec ou sans garantie, et utiliser toutes ouverture de crédits. Toutefois, les transferts, les cessions de créance ainsi que la mise en garantie de l'un des actifs de la société sont conditionnés par l'aval du conseil d'administration.
- Nommer et révoquer tous les agents et employés de la Société et déterminer leurs attributions : fixer leurs traitements, salaires, remises, gratifications et participations proportionnelles ainsi que toute autres conditions de leur admission et de leur retraite ; organiser toutes caisse de secours, de prévoyance et de retraite pour le personnel.
- Recevoir les sommes dues à la société, payer celles qu'elle doit et donner tous reçue, quittances et décharges ; procéder a tous retraits de fonds, établissement de chèque, mandats de paiement. acceptations, souscriptions et endos d'effet de commerce.
- Autoriser et suivre toutes actions judiciaire devant toutes juridictions tant en demandant qu'en défendant ; obtenir et exécuter toutes décisions de justice et procéder notamment a toutes saisies mobilières, donner tous pouvoirs spéciaux à cet effet.

Déterminer l'emploi des fonds disponibles dans le respect de la politique arrêtés par le conseil d'Administration. Les compromis, les transactions, les acquiescements, les désistements et toutes

- Suite -

- mainlevées d'inscription, de saisies ou d'opposition avant ou après paiement, sont conditionnés par l'aval du conseil d'administration.
 - Traiter de gré à gré avec le gouvernement, de la concession de tous services postaux.
 - Avaliser les prévisions des dépenses générales par le conseil d'administration
 - Ouvrir des comptes dans toutes banques et bureaux de chèque postaux et faire fonctionner lesdits comptes en signature conjointe avec le directeur financier de la société ; louer tout coffre ou compartiment de coffre. Le directeur général doit informer le président du conseil d'administration de chacune de ces opérations à l'immédiat
 - Souscrire toutes déclarations, effectuer tous versements et tous retraits aux diverses caisses du trésor.
 - Avec l'accord préalable du conseil d'administration, fournir tous cautionnement et donner tous avals, soit directement au nom de la société, soit par l'intermédiaire d'établissements financiers ou autres.
 - Représenter la société auprès de toutes Administrations fiscales ou autres et souscrire toutes déclarations.
 - Effectuer toutes opérations avec les Administrations des postes, télégraphes et téléphones, des douanes, des chemins de fer et plus généralement, avec toutes Administration publiques.
 - Déléguer à tous autres collaborateurs importants de la Société partie des pouvoirs qui lui sont ci-dessus délégués, mais seulement dans les limites qu'autorisera le conseil d'administration, cas par cas.
- 2- Les fonctions de Direction Générale exercées par le Directeur Général prennent fin par décision du Conseil d'Administration ;
- 3- Hors ces cas, aucun membre du conseil d'administration ne peut être investi des fonctions de Direction dans la société.
- 4- Les avantages fixes et proportionnelles destinés à rémunérer le Directeur Général de ses fonctions directoriales et le Directeur Général Adjoint, sont déterminés par le conseil d'Administration et doivent être portée au compte des frais généraux.
- 5- En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Directeur Général, le conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de Directeur Général. Cette délégation est donnée pour une durée de trois mois, renouvelable une seule fois.
- En cas de décès, cette délégation vaut jusqu'à désignation du nouveau Directeur Général.
- 6- Le Directeur Général peut, avec l'accord du conseil, nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs soit de directeurs, soit d'administrateurs et de Directeurs de la société.
- 7- Les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le Directeur Général renvoie à leur examen.
- 8- Le Conseil d'Administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour des missions ou mandats confiés aux membres de conseil d'administration .Ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société .

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2016-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'une année, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le 27 août 2015 a décidé d'émettre un premier emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et qui a été souscrit pour un montant de 30 millions de dinars.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le **24 mars 2016** a décidé d'émettre un deuxième emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de la société Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **03 mai 2016** et clôturées au plus tard le **24 juillet 2016**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les

- Suite -

demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **1^{er} août 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03 mai 2016** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2016 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 212 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2016 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2016-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24 juillet 2016**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **24 juillet 2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux fixe :

7,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe :

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24 juillet 2021** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2023** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **24 juillet 2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24 juillet 2017** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2019** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,556%, et qui est supposée

- Suite -

cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,906%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A ;
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A ;
- ✓ 5 années pour la Catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la Catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 06 février 2015, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 16 février 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du **11 avril 2016**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente émission est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la société Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

- Suite -

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant à l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour les représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermediation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Au 17/04/2016, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermediation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari Leasing 2016-1» visée par le CMF en date du **18/04/2016** sous le numéro **16-937**, du document de référence « Attijari Leasing 2015 » enregistré par le CMF en date du **30/10/2015** sous le **n°15-010**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, de la société Attijari Intermediation, Intermédiaire en Bourse, rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de la société Attijari Leasing relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 avril 2016 et le 30 avril 2016.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 29 AVRIL 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,357%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,418%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,541%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,602%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,617%	979,801
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,679%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,753%	1 002,685
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,801%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,878%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,215%	1 017,138
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,492
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,762%	993,763
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,792%	863,021
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,838%	991,142
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,007%	982,980
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,130%	975,624
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,176%	982,686
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,417%	1 023,494
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,464%	956,133
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,587%	967,990
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,724%		957,788
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,728%	956,186
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,764%		965,451
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	6,887%		984,983

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015		VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		158,378	160,282	160,298	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		106,845	108,183	108,195	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99		91,865	92,881	92,890	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		14,059	14,254	14,255	
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		102,902	104,250	104,260	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,446	1,462	1,464	
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		101,636	102,849	102,929	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		38,754	39,196	39,200	
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		52,546	53,176	53,181	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08		137,513	135,566	135,952	
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08		507,535	498,061	498,985	
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		113,965	117,364	117,180	
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		124,044	124,895	124,759	
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,506	135,539	135,395	
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		115,457	119,538	119,391	
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		90,706	94,891	94,882	
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		139,804	141,965	142,050	
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		86,081	92,053	91,816	
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		96,174	93,301	93,243	
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		120,916	137,515	137,597	
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		115,022	125,554	125,442	
22	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12		77,451	80,183	80,096	
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12		104,165	107,063	107,117	
24	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12		91,294	94,905	94,884	
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		100,342	99,009	98,983	
26	FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11		94,997	102,706	102,702	
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		17,657	18,724	18,716	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07		1 482,785	1 514,573	1 513,835	
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04		2 255,016	2 217,383	2 225,102	
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10		111,969	117,589	118,300	
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		103,734	107,151	107,190	
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08		133,703	139,606	139,589	
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		131,067	143,413	142,632	
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		14,385	15,344	15,246	
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12		5 000,704	5 107,906	5 102,766	
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13		4 834,515	4 971,435	4 965,969	
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,205	2,347	2,351	
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		1,983	2,084	2,085	
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,013	1,114	1,118	
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,028	1,059	1,060	
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,018	1,055	1,055	
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,005	1,053	1,055	
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		100,000	102,641	102,428	
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09		8,898	9,513	9,322	
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08		104,040	111,414	109,664	
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		116,127	118,799	118,153	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	110,118	110,130
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	105,122	105,132
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	107,167	107,178
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,907	103,919
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,152	101,165
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	108,643	108,653
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	106,088	106,101
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,829	103,839
55	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	106,399	106,409
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	103,390	103,402
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	101,767	101,778
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,952	104,964
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	108,138	108,150
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,484	106,744	106,755
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	104,587	104,594
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,086	100,096
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	106,038	106,048
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,865	104,256	104,268
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	105,164	105,174
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	106,596	106,607
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	104,340	104,352
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	100,574	100,583
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	106,244	106,254
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,117	100,128

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,712	10,713
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	104,653	104,664
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	105,267	105,278
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	104,747	104,761
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,248	10,249
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	58,098	58,344
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	133,350	133,179
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 379,462	1 376,434
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	113,852	113,857
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	109,015	108,928
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	96,375	96,425
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,828	16,842
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	265,627	265,748
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	28,971	28,953
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 248,304	2 245,475
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	71,057	71,364
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	55,131	55,182
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	99,913	100,450
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	83,948	84,345
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,032	11,038
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	11,781	11,789
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,398	14,422
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,297	13,311
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,654	12,687
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,089	11,113
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	140,856	140,883
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	136,177	136,191
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,455	9,466
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	100,596	100,872
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	79,087	79,151
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	80,783	80,989
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	98,922	99,367
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	91,941	92,378
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,021	102,205
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	114,216	114,478
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	101,173	101,771
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	136,869	136,902
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	101,737	101,722
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	99,990	100,459
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	198,315	197,206
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	181,763	181,109
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	156,901	156,753
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 483,603	13 484,994
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	18,773	18,731
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	141,714	141,795
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	116,162	116,859
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 692,228	8 568,974
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,393	8,365
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	85,598	84,210
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	969,520	967,692
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5079,822	5063,413
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	111,658	112,042
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	9,196	9,145
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	81,500	81,444

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Touristique TOUR KHALAF » ainsi que les deux Fonds Commun de Placement à Risque « MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » et « Fonds de Développement Régional II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Chargaia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GREEE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Société Mourad GUELLATY et Associé)..

BILAN : LES ACTIFS
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 015	Au 31 décembre 2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 150 605	2 101 938
Moins: amortissements		-2 039 807	-1 689 332
	(1)	110 798	412 606
Immobilisations corporelles		105 550 211	103 283 698
Moins: amortissements		-74 649 883	-69 044 406
	(1)	30 900 328	34 239 292
Immobilisations financières		923 278	917 961
Moins: provisions		-131 322	-92 837
	(2)	791 956	825 124
Total des Actifs immobilisés		31 803 082	35 477 022
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		31 803 082	35 477 022
Actifs courants			
Stocks		4 465 981	4 637 575
Moins: provisions		-46 005	-34 700
	(3)	4 419 976	4 602 875
Clients et comptes rattachés		39 492 080	33 911 152
Moins: provisions		-1 350 583	-462 595
	(4)	38 141 497	33 448 557
Autres actifs courants		1 180 878	1 653 956
Moins: provisions		-90 763	-50 058
	(5)	1 090 115	1 603 898
Placements et autres actifs financiers		69 564	63 576
Moins: provisions			
	(6)	69 564	63 576
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	497 291	183 565
Total des actifs courants		44 218 443	39 902 471
TOTAL DES ACTIFS		76 021 525	75 379 493

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Note s	Au 31 décembre 2 015	Au 31 décembre 2014
Capitaux propres			
Capital social		34 117 750	32 805 550
Réserves		4 205 405	4 613 386
Subventions d'investissements		1 239 588	1 586 504
Fond Social		13 812	1 637
Résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		39 576 555	39 007 077
Résultat de l'exercice		7 750 071	7 827 773
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 200 000	1 230 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	47 326 626	46 834 850
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		265 820	158 058
Autres passifs financiers	(9)	11 936 057	11 807 123
Provisions		67 735	67 735
Total des passifs non courants		12 269 612	12 032 916
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	6 763 614	5 983 070
Autres passifs courants	(11)	4 587 890	4 245 501
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	5 073 783	6 283 156
Total des passifs courants		16 425 287	16 511 727
Total des passifs		28 694 899	28 544 643
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		76 021 525	75 379 493

ETAT DE RESULTAT
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 015	Au 31 décembre 2 014
Revenus	(13)	29 693 359	29 242 822
Coût des ventes	(14)	-22 147 817	-20 331 686
Marge brute		7 545 542	8 911 136
Autres produits d'exploitation	(15)	476 715	782 673
Frais de distribution	(16)	-863 359	-886 236
Frais d'administration	(17)	-1 879 837	-2 026 672
Autres charges d'exploitation	(18)	-593 445	-641 391
Résultat d'exploitation		4 685 616	6 139 510
Produits financiers nets	(19)	1 380 125	571 876
Produits des placements			
Produits des participations	(20)	2 988 750	2 437 630
Autres gains ordinaires		12 369	7 400
Autres pertes ordinaires			
Dotation aux provisions pour risques et charges			
Reprise sur provisions pour risques et charges			
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 066 860	9 156 416
Impôt sur les sociétés	(21)	-1 316 789	-1 328 643
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 750 071	7 827 773
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		7 750 071	7 827 773

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 015	Au 31 décembre 2 014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		39 884 605	37 332 519
Intérêts reçus		988	97
Encaissements provenant des placements à court terme		0	0
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-27 599 854	-27 078 473
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(22)	-4 637 227	-2 835 372
Intérêts payés	(23)	-142 827	-543 108
Décaissements provenant des placements à court terme			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		7 505 685	6 875 663
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24)	-2 132 631	-3 092 508
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		16 250	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-10 691	-50 480
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 127 072	-3 142 988
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie			
Dividendes et autres distributions payés	(25)	-6 820 240	-7 502 973
Dividendes et autres distributions reçus	(26)	2 988 750	2 437 630
Encaissement provenant des subventions d'Investissements		0	0
Encaissement d'emprunts	(27)	12 650 000	7 800 000
Remboursement d'emprunts	(28)	-13 783 333	-5 333 333
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-4 964 823	-2 598 676
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(29)	14 231	-57 309
Variation de trésorerie		428 021	1 076 690
Trésorerie au début de l'exercice		-648 859	-1 725 549
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(30)	-220 838	-648 859

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2015						
PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 31 DECEMBRE		
				2015	2014	
Revenus et autres produits	29 693 359	Déstockage de production	3 975 298			
Total	29 693 359	Total	3 975 298	Production	25 718 061	26 987 347
Production	25 718 061	Achats consommés	9 645 155	Marge sur coût matières	16 072 906	16 758 908
Marge sur coût matières	16 072 906	Autres charges externes	2 799 064			
Total	16 072 906	Total	2 799 064	Valeur Ajoutée Brute	13 273 842	13 573 338
Valeur Ajoutée Brute	13 273 842	Impôts et taxes	69 406			
Total	13 273 842	Charges de personnel	3 722 416			
		Total	3 791 822	Excédent brut d'exploitation	9 482 020	9 530 814
Excédent brut d'exploitation	9 482 020	Autres charges ordinaires	7 259 875			
Autres produits d'exploitation	489 084	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	4 931 333			
Produits des participations	2 988 750	Charges Diverses	341 786			
Produits des placements	0	Charges Financières	669 967			
Produits Financiers	2 050 092	I. S.	1 316 789			
Reprise de provision pour risque	0					
Autres gains	0					
Total	15 009 946	Total	7 259 875	Résultat des activités ordinaires	7 750 071	7 827 773
Résultat positif des activités ordinaires	7 750 071	Effet négatif des modifications comptables		Résultat net après modifications comptables	7 750 071	7 827 773

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres	Valeurs brutes au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	2 101 938	3 151	45 516	0	2 150 605
Logiciels	2 081 938	3 151	45 516		2 130 605
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	103 283 698	2 741 573	<45 516>	<429 544>	105 550 211
Terrains	1 191 384			<282 170>	909 214
Constructions	3 533 415		144 940		3 678 355
Matériel et outillage	43 328 146	251 711	1 075 379	<21 575>	44 633 661
Matériel de transport	3 182 092	210 861		<65 300>	3 327 653
M.M.B & A.A.I	13 758 569	1 737	174 224	<60 499>	13 874 031
Emballages	37 018 714	161 688	1 152 959		38 333 361
Immobilisations encours	1 271 378	2 115 576	<2 593 018>		793 936
Total	105 385 636	2 744 724	0	<429 544>	107 700 816

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2014	Dotations 2015	Autres variations	Amortissements au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	1 689 332	350 475	0	2 039 807
Logiciels	1 689 332	350 475		2 039 807
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	69 044 406	5 743 923	<138 446>	74 649 883
Terrains				
Constructions	1 869 618	325 858	0	2 195 476
Matériel et outillage	27 608 508	3 293 962	<16 528>	30 885 942
Matériel de transport	2 445 042	225 379	<61 419>	2 609 002
M.M.B & A.A.I	8 646 842	274 504	<60 499>	8 860 847
Emballages	28 474 396	1 624 220	0	30 098 616
Immobilisations encours				
Total	70 733 738	6 094 398	<138 446>	76 689 690

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Titres de participation (a)	754 046	754 046
Souscription Emprunt National	50 000	50 000
Prêts au personnel (b)	4 250	625
Dépôts et cautionnements	114 982	113 290
Total brut	923 278	917 961
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<131 322>	<92 837>
Total net	791 956	825 124

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Matières premières	265 944	280 749
Matières consommables	3 402 673	3 372 433
Gaz fabriqués	765 183	740 660
Travaux en cours	0	7 379
Marchandises en transit	32 181	236 354
Total brut	4 465 981	4 637 575
Provision pour dépréciation des stocks	<46 005>	<34 700>
Total net	4 419 976	4 602 875

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Air Liquide Tunisie Services	34 807 348	30 651 397
Autres clients	4 684 732	3 259 755
Total brut	39 492 080	33 911 152
Provision pour dépréciation des clients	<1 350 583>	<462 595>
Total net	38 141 497	33 448 557

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Taxe de formation professionnelle	10 528	54 319
Charges payées ou comptabilisées d'avance	171 025	118 096
Sociétés du Groupe (a)	193 984	244 637
Consignations en douane	36 385	36 385
Produits à recevoir	257 858	786 360
Impôt sur les sociétés	0	12 352
Autres comptes d'actifs courants	511 098	401 807
Total brut	1 180 878	1 653 956
Provision pour dépréciation des autres actifs	<90 763>	(50 058)
Total	1 090 115	1 603 898

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	67 386	61 576
Titres de placement	2 178	2 000
Total	69 564	63 576

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Banque de Tunisie	464 305	148 020
UBCI	2 986	3 192
Autres établissements bancaires	25 539	26 401
Caisses	4 461	5 952
Total	497 291	183 565

BILAN - PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2015 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2014 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2014 (conformément à l'AGO du 12 Juin 2015)	Autres variations	Au 31 décembre 2015 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	32 805 550		1 312 200	34 117 750
Réserve légale	3 028 205	252 350		3 280 555
Fond Social	1 637	100 000	<87 825>	13 812
Autres réserves	1 585 181	<578 131>	<82 200>	924 850
Subvention d'investissement	1 586 504		<346 916>	1 239 588
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	7 827 773	<7 827 773>	7 750 071	7 750 071
Compte spécial d'investissement	0	1 230 000	<1 230 000>	0
Total	46 834 850	<6 823 554> (b)	7 315 330	47 326 626

(a) Le capital est divisé en 1 364 710 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de 2014.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	806 686	59,11%
Groupe Banque de Tunisie	322 862	23,66%
Groupe Banque Nationale Agricole	151 487	11,10%
Autres	83 675	6,13%
Total	1 364 710	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Fournisseurs d'exploitation	4 544 532	3 465 919
Fournisseurs d'immobilisation	609 941	842 942
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de G	48 561	67 589
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	1 548 278	1 350 177
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	12 302	256 443
Total	6 763 614	5 983 070

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2015	2014
Charges à payer	(a)	1 068 516	994 217
C.N.S.S		406 196	341 620
Compte courant actionnaires		75 772	72 458
Société du Groupe	(b)	66 401	4 963
Impôts et taxes		1 695 095	1 591 391
Autres créditeurs		1 275 910	1 240 852
Total		4 587 890	4 245 501

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des départs à la retraite et des bonus.

(b) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2015	2014
Banque de Tunisie		718 129	832 424
Echéance Emprunts à moins d'un an		4 355 654	5 450 732
Total		5 073 783	6 283 156

ETAT DE RESULTAT

NOTE 13 : REVENUS

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2015.

Rubriques	2 015	2014
Chiffre d'affaires	29 693 359	29 242 822

NOTE 14 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 015	2014
Achats consommés	13 582 303	12 419 128
Frais de personnel	2 809 762	2 995 600
Services extérieurs	1 956 793	2 106 361
Amortissements et provisions	3 798 959	2 810 597
Total	22 147 817	20 331 686

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Location	45 895	43 709
Produits divers d'exploitation	83 904	296 285
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	346 916	442 678
Total	476 715	782 673

NOTE 16 : COÛTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 015	2014
Achats non stockés	24 977	45 637
Frais de personnel	382 089	340 553
Services extérieurs	178 388	134 808
Amortissements et provisions	277 905	365 238
Total	863 359	886 236

NOTE 17 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 015	2014
Frais du personnel administratif	530 565	584 585
Services extérieurs	645 820	809 838
Achats non stockés	13 173	19 149
Amortissements et provisions	690 279	613 100
Total	1 879 837	2 026 672

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 015	2014
Redevance Air Liquide SA	308 306	388 691
Diverses charges ordinaires	98 875	155 445
Amortissements et provisions	164 190	65 291
Services extérieurs	22 074	31 964
Total	593 445	641 391

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Charges financières	<669 967>	<855 732>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<182 222>	<243 307>
Intérêts des emprunts	<359 847>	<258 699>
Escompte	<9 532>	<29 730>
Pertes de change	<118 366>	<323 996>
Produits financiers	2 050 092	1 427 608
Intérêts de retard (a)	1 866 025	1 190 654
Intérêts créditeurs des comptes courants	988	97
Gain de change	183 079	236 857
Produits financiers nets	1 380 125	571 876

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 20 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2014.

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 22 : IMPÔTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

NOTE 23 : INTÉRÊTS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 24 : DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2015.

NOTE 25 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYÉS

Le solde de ce poste représente les dividendes et autres distributions payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2014.

NOTE 26 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2014.

NOTE 27 : ENCAISSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente le solde des emprunts à court terme contractés auprès de la BT pour le financement des opérations d'exportations et de stock.

NOTE 28 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT.

NOTE 29 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 30 : TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Banque de Tunisie	<253 824>	<684 404>
UBCI	2 986	3 192
Autres établissements bancaires	25 539	26 401
Caisses	4 461	5 952
Total	<220 838>	<648 859>

NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2015	2014
Cautions douanières	294 810	10 100
Cautions sur marchés	12 035	12 035
Total	306 845	22 135

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2015

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	22 147 817	13 582 303	2 809 762	3 798 959	1 956 793	
Frais de distribution	863 359	24 977	382 089	277 905	178 388	
Frais d'administration	1 879 837	13 173	530 565	690 279	645 820	
Autres charges d'exploitation	593 445			164 190	429 255	
I/S	1 316 789				1 316 789	
	26 801 247	13 620 453	3 722 416	4 931 333	4 527 045	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 76 021 525 DT et un résultat bénéficiaire de 7 750 071 DT,
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous

n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 27/04/2016



ECC MAZARS



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mourad GUELLATY

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration nous a donné avis de ces nouvelles conventions :

- Contrat de services conclu le 1^{er} janvier 2015 avec AIR LIQUIDE SA, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 Avril 2016, ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2015 au titre de cette convention s'est élevé à 61 007 Euros soit 134 215 DT non encore réglé au 31 décembre 2015.
- Contrat de services conclu le 1^{er} Juillet 2015 avec AIR LIQUIDE MAROC, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 Avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un montant indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à AIR LIQUIDE TUNISIE. Le montant facturé pour la période allant du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2015 est de 55 689 Euros soit 116 947 DT HT.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont voici les principaux volumes :

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2015 au titre de cette convention s'est élevé à 1 784 141 DT.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2015 au titre de cette convention s'est élevé à 181 381 DT.

- Location à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans à partir du le 1^{er} décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2015 au titre de cette convention s'est élevé à 45 895 DT hors taxes.

Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2015 s'élève à 54 157 DT TTC.

- Convention de fournitures et de services signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en date du 2 Août 1993 telle que modifiée par les avenants du 1^{er} Janvier 2012, du 06 Octobre 2014 et du 18 Mai 2015, autorisées respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993 , du 19 Novembre 2012, du 17 Avril 2015 et du 12 Avril 2016 portant sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé en 2015 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 8 506 659 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2015 s'élève à 11 437 858 DT TTC relatif à la redevance de l'exercice 2015 qui est de 10 037 858 DT TTC et une partie de la redevance de l'exercice 2014 d'une somme de 1 400 000 DT TTC.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total facturé à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2015 au titre de cette convention s'est élevé à 1 866 025 DT hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2015 s'élève à 3 240 081 DT TTC relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.
- La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA a signé une convention de fournitures et de services avec AIR LIQUIDE SPECNA en date du 06 Octobre 2014 autorisée par votre Conseil d'administration du 17 Avril 2015 portant sur :
 - la mise à disposition par la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA de l'unité de production FLOXFIL, et
 - la fourniture de prestation par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de la gestion industrielle et logistique et de la gestion administrative et financière.

Le montant total facturé en 2015 à AIR LIQUIDE SPECNA s'est élevé à 342 359 DT hors taxes. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2015 s'élève à 838 274 DT TTC.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

a) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 s'est élevée à 613 492 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint de la société Air Liquide Tunisie Services SA pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2015 s'est élevée à

145 256 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge d'un logement de fonction. Le Directeur Général adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction.

- La société a alloué en 2015 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 110 000 DT.
- La société a alloué en 2015 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 20 000 DT.

b) Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

	<u>D.G</u>		<u>DGA</u>		<u>PCA</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires	470 346	82 550	134 354	-	-	-	-	-
Avantages à court terme	143 146	-	10 902	-	-	-	-	-
Jetons de présence	10 000	20 000	-	-	20 000	20 000	100 000	431 670
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	623 492	102 550	145 256	-	20 000	20 000	100 000	431 670

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis le, 27/04/2016



ECC MAZARS



Mourad GUELLATY

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le Groupe AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

Le Groupe Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Société Mourad GUELLATY et Associé).

BILAN : LES ACTIFS
Exercice clos au 31/12/2015

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 264 522	3 215 855
Moins: amortissements		-2 425 201	-2 021 762
	(1)	839 321	1 194 093
Immobilisations corporelles		109 644 194	106 815 747
Moins: amortissements		-76 711 924	-70 766 337
	(1)	32 932 270	36 049 410
Immobilisations financières		251 936	248 994
Moins: provisions		-192 570	-92 837
	(2)	59 366	156 157
Total des Actifs immobilisés		33 830 957	37 399 660
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		33 830 957	37 399 660
Actifs courants			
Stocks		13 882 061	13 475 094
Moins: provisions		-704 112	-347 204
	(3)	13 177 949	13 127 890
Clients et comptes rattachés		33 276 333	33 046 158
Moins: provisions		-6 663 124	-4 725 234
	(4)	26 613 209	28 320 924
Autres actifs courants		5 186 674	5 265 592
Moins: provisions		-132 344	-91 639
	(5)	5 054 330	5 173 953
Placements et autres actifs financiers		84 189	76 436
Moins: provisions		0	0
	(6)	84 189	76 436
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	4 864 624	2 263 541
Total des actifs courants		49 794 301	48 962 744
TOTAL DES ACTIFS		83 625 258	86 362 404

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos au 31/12/2015

(Chiffres en Dinars)	Notes	Au	Au
		31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres			
Capital social		34 117 750	32 805 550
Réserves		4 205 405	4 613 386
Réserves Consolidées		2 013 823	1 551 285
Subventions reçues		1 239 588	1 586 505
Fonds social		13 812	1 637
Intérêts Minoritaires		299 117	255 882
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 889 495	40 814 245
Résultat de l'exercice		5 869 127	8 424 588
<i>Part du groupe</i>		<i>5 866 004</i>	<i>8 381 107</i>
<i>Intérêts des minoritaires dans le résultat</i>		<i>3 123</i>	<i>43 481</i>
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 200 000	1 230 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	47 758 622	49 238 833
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	1 220 290	1 034 337
Autres passifs financiers	(10)	12 980 710	13 013 214
Provisions		88 335	88 335
Total des passifs non courants		14 289 335	14 135 886
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	8 943 620	8 474 379
Autres passifs courants	(12)	6 103 944	6 878 478
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	6 529 737	7 634 828
Total des passifs courants		21 577 301	22 987 685
Total des passifs		35 866 636	37 123 571
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		83 625 258	86 362 404

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2015
(modèle de

référence)

(Chiffres en Dinars)

	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Revenus	(14)	70 004 952	73 859 951
Coût des ventes	(15)	-43 808 542	-44 355 313
Marges brute		26 196 410	29 504 638
Autres produits d'exploitation	(16)	483 095	806 676
Frais de distribution	(17)	-4 208 027	-4 047 979
Frais d'administration	(18)	-11 132 909	-11 041 791
Autres charges d'exploitation	(19)	-2 659 423	-2 941 544
Résultat d'exploitation		8 679 146	12 280 000
Charges financières nettes	(20)	-967 727	-1 150 943
Produits des placements		0	0
Produits des participations		0	0
Autres gains ordinaires		80 809	37 513
Autres pertes ordinaires		0	0
Dotation aux provisions pour risques et charges		0	0
Reprise sur provisions pour risques et charges		0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt		7 792 228	11 166 570
Impôt sur les bénéfices	(21)	-1 923 101	-2 741 982
Résultat des activités ordinaires après impôt		5 869 127	8 424 588
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		5 869 127	8 424 588

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2015

(modèle de référence)

(Chiffres en Dinars)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Encaissements reçus des clients	76 928 400	74 386 973
Intérêts reçus	2 287	3 189
Encaissements provenant des placements à court terme		
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	-56 579 215	-58 321 617
Encaissements provenant de l'Etat (TVA)		
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	-7 367 302	-5 029 781
Intérêts payés	-447 006	-858 485
Décaissements provenant des placements à court terme		

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

12 537 164 10 180 279

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 215 218	-3 433 082
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	118 981	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-10 691	-63 230
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 375	7 850

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

-2 104 553 -3 488 462

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Encaissement dépôt de garantie	183 231	92 835
Décaissement dépôt de garantie	-44 309	-50 339
Dividendes et autres distributions payés	-6 820 240	-7 502 973
Dividendes et autres distributions reçus		
Encaissement Emprunts		
Encaissement provenant des subventions d'Investissements		
Encaissement Emprunts	12 650 000	7 800 000
Remboursement d'emprunts	-13 783 333	-5 333 333
Encaissement provenant des activités de financement		

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

-7 814 651 -4 993 810

Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités

65 417 - 46 962

Variation de trésorerie

2 683 377 1 651 045

Trésorerie au début de l'exercice

390 242 -1 260 803

Effet périmètre

Trésorerie à la clôture de l'exercice

3 073 619 390 242

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
Air Séparation Tunisie	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Production de gaz spéciaux

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	76 022	47 327	7 750
Air Liquide Tunisie Services	47 906	2 107	1 270
Air Séparation	491	<60>	<114>
Air Liquide SPECNA	2 531	451	5

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750 000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

Air Séparation Tunisie est une société à responsabilité limitée au capital de 50 000 dinars divisé en cinq mille parts de dix dinars chacune. Air Liquide Tunisie Services a pris une participation de 75% dans le capital de cette société en octobre 2008 et a racheté les 24.99% restant en juillet 2011.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cents dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Maroc–SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Egypt –SARL _____ 50 000 Dinars

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- Air Liquide Tunisie : société mère,
- Air Liquide Tunisie Services : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- Air Séparation Tunisie : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- Air Liquide Specna: filiale détenue à hauteur de 33.33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée est la méthode d'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

■ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

■ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux en cours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

■ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	3 215 855	3 151	45 516	-	3 264 522
Survaleur (1)	1 059 266				1 059 266
Logiciels	2 096 589	3 151	45 516		2 145 256
Fonds de commerce	60 000				60 000
Immobilisations corporelles	106 815 747	3 435 059	<45 516>	<561 096>	109 644 194
Terrains	1 191 384			<282 170>	909 214
Constructions	3 533 415		144 940		3 678 355
Matériel et outillage	44 915 086	350 551	1 160 130	151 935	46 577 702
Matériel de transport	5 026 249	758 590		<370 362>	5 414 477
M.M.B & A.A.I	13 786 713	1 737	174 224	<60 499>	13 902 175
Emballages	37 018 715	161 688	1 152 959		38 333 362
Immobilisations encours	1 344 185	2 162 493	<2 677 769>		828 909
Total	110 031 602	3 438 210	-	<561 096>	112 908 716

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société Air Séparation Tunisie.

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2014	Dotations 2015	Autres variations	Amortissements au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	2 021 762	403 439	-	2 425 201
Survaleur	317 781	52 963		370 744
Logiciels	1 703 981	350 476		2 054 457
Fonds de commerce	-			-
Immobilisations corporelles	70 766 337	6 336 037	<390 450>	76 711 924
Terrains				
Constructions	1 869 618	325 858	-	2 195 476
Matériel et outillage	28 412 221	3 467 066	<16 528>	31 862 759
Matériel de transport	3 336 017	644 195	<313 363>	3 666 849
M.M.B & A.A.I	8 674 085	274 696	<60 559>	8 888 222
Emballages	28 474 396	1 624 222	-	30 098 618
Total	72 788 099	6 739 476	<390 450>	79 137 125

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Titres de participation (a)	13 555	13 555
Souscription Emprunt National	50 000	50 000
Prêts au personnel (b)	12 150	10 900
Dépôts et cautionnements	176 231	174 539
Total brut	251 936	248 994
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<192 570>	<92 837>
Total net	59 366	156 157

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Gaz	3 388 382	2 982 167
Matériel de soudage	2 248 970	2 442 958
Matériel médical	3 589 786	3 322 847
Matières premières	268 174	282 441
Matières consommables	3 521 426	3 472 878
Marchandises en transit	694 903	305 604
Travaux en-cours	170 420	666 199
Total brut	13 882 061	13 475 094
Provision pour dépréciation des stocks	<704 112>	<347 204>
Total net	13 177 949	13 127 890

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Clients	23 859 908	25 997 125
Clients, effets à recevoir	2 753 301	2 323 799
Clients douteux ou litigieux	6 663 124	4 725 234
Total brut	33 276 333	33 046 158
Provision pour dépréciation des comptes clients	<6 663 124>	<4 725 234>
Total net	26 613 209	28 320 924

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Etat, crédit de TVA	2 881 444	3 468 719
Impôt sur les sociétés	682 000	0
Taxe de formation professionnelle	10 528	54 319
Consignations en douane	259 662	244 657
Charges comptabilisées d'avance	171 025	118 096
Produits à recevoir	257 858	786 360
Autres actifs courants	924 157	593 441
Total brut	5 186 674	5 265 592
Provision pour dépréciation des autres actifs	<132 344>	<91 639>
Total net	5 054 330	5 173 953

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Prêts à moins d'un an accordé au personnel	82 011	74 436
Titres de placement	2 178	2 000
Total brut	84 189	76 436
Provision pour dépréciation des prêts	-	-
Total net	84 189	76 436

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Banque de Tunisie	4 712 678	2 184 807
UBCI	18 965	23 902
BIAT	117 905	37 590
Caisses	10 357	12 524
Autres établissements bancaires	4 719	4 718
Total	4 864 624	2 263 541

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2014 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2015	Autres variations	Au 31 décembre 2015 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	32 805 550		1 312 200	34 117 750
Réserve légale	3 028 205	252 350		3 280 555
Autres réserves	1 585 181	<578 131>	<82 200>	924 850
Réserves consolidées	1 551 285		462 538	2 013 823
Subvention d'investissement	1 586 505		<346 917>	1 239 588
Fond social	1 637	100 000	<87 825>	13 812
Intérêts des minoritaires	255 882		43 235	299 117
Résultat de l'exercice	8 424 588	<8 424 588>	5 869 127	5 869 127
Compte spécial d'investissement		1 230 000	<1 230 000>	-
Total	49 238 833	<7 420 369>	5 940 158	47 758 622

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1 364 710 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	806 686	59,11%
Groupe Banque de Tunisie	322 862	23,66%
Groupe Banque Nationale Agricole	151 487	11,10%
Autres	83 675	6,13%
Total	1 364 710	100,00%

NOTE 9 : EMPRUNTS

Le solde de ce poste représente le montant en principal à long terme des emprunts, ainsi que le montant à terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Rubriques	2015	2014
Dépôt de garantie bouteilles (a)	11 936 057	11 807 123
Dépôt fondant (b)	1 044 653	1 206 091
Total	12 980 710	13 013 214

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

(b) Le solde de ce poste représente les dépôts reçues de nos clients qui seront amortis sur la durée du contrat.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Fournisseurs d'exploitation	3 834 442	4 105 069
Fournisseurs d'immobilisation	661 466	953 405
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	4 386 849	3 091 872
Fournisseurs d'immobilisation factures non parvenues	12 302	256 444
Fournisseurs retenue de garantie	48 561	67 589
Total	8 943 620	8 474 379

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Charges à payer (a)	1 789 073	1 536 024
Produits constatés d'avance	894 226	589 900
C.N.S.S.	835 662	721 728
Compte courant d'associés (b)	75 772	72 458
Autres impôts et taxes	486 753	2 015 639
Autres créditeurs	2 022 458	1 942 729
Total	6 103 944	6 878 478

a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer relatives aux départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Banque de Tunisie	1 780 588	1 860 791
Autres établissements bancaires	10 417	10 417
Echéance Emprunts à moins d'un an	4 738 732	5 763 620
Total	6 529 737	7 634 828

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Ventes de gaz	54 766 658	56 189 102
Ventes de matériel	15 238 294	17 670 849
Total	70 004 952	73 859 951

NOTE 15 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Achats consommés	27 974 602	30 355 402
Frais de personnel	5 279 254	4 921 823
Dotation aux provisions et amortissements	7 001 988	4 988 818
Autres charges directes	3 552 698	4 089 270
Total	43 808 542	44 355 313

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Produits divers d'exploitation	136 179	363 998
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	346 916	442 678
Total	483 095	806 676

NOTE 17 : COÛTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Achats non stockés	172 321	156 729
Frais de personnel	611 940	470 863
Services extérieurs	2 696 071	2 590 243
Dotations aux provisions et amortissements	727 695	830 144
Total	4 208 027	4 047 979

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Frais de personnel	5 122 757	5 047 921
Services extérieurs	4 547 026	4 626 268
Achats non stockés	325 391	339 658
Dotations aux provisions et amortissements	1 137 735	1 027 944
Total	11 132 909	11 041 791

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Redevances groupe	1 965 522	2 041 638
Services extérieurs	353 418	524 615
Dotations aux provisions et amortissements	340 483	375 291
Total	2 659 423	2 941 544

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2015	2014
Charges financières	1 418 315	1 698 146
Intérêts débiteurs des comptes courants	182 222	366 536
Pertes de change	421 557	776 826
Autres charges financières	814 536	554 784
Produits financiers	<450 588>	<547 203>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<2 283>	<3 189>
Gain de change	<448 305>	<544 014>
Autres produits financiers	-	-
Charges financières nettes	967 727	1 150 943

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales, ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et de réinvestissement.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2015	2014
Cautions douanières	743 078	964 368
Cautions sur marchés	4 489 692	3 990 422
Total	5 232 770	4 954 790

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES-EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, et dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de AIR LIQUIDE TUNISIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Ces états financiers consolidés qui font apparaître au 31 décembre 2015 un total net de bilan de 83 625 258 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 5 869 127 dinars tunisiens ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE et de ses filiales au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

1- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis le, 27/04/2016



ECC MAZARS



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mourad GUELLATY

BNAC PROGRES FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 22 Août 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de BNAC PROGRES FCP tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP », arrêtés au 31 Décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITAUX. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivies et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux organismes de placement collectif.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers annuels du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP » arrêtés au 31 Décembre 2015, et qui font apparaître un Actif net de 1 002 637 DT, une valeur liquidative de 132,799 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 60 008 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de BNAC PROGRES FCP sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du Fonds, arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 Composition du portefeuille et division des risques :

Nous confirmons par ailleurs, comme il ressort des états financiers, que l'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 décembre 2015, à raison de **80,34%** en valeurs mobilières et **19,66%** en liquidités et quasi liquidités.

2.2 Nous confirmons, en outre, **les informations sur les comptes consignées dans le rapport de gestion** du gestionnaire.

2.3 Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à **l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers** du FCP BNAC PROGRES. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2.4 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, la société procède à **la tenue des comptes en valeurs mobilières** conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 21 Mars 2016

Le Commissaire aux Comptes :

Narjes BERGAOUI

BILAN
(Montants exprimés en Dinars)

		31-déc 2015	31-déc 2014
	Notes		
ACTIF			
Portefeuille-titres	4	819 472	775 913
. Actions et Droits rattachés		471 606	484 270
. Titres OPCVM		29 293	29 205
. Obligations		179 863	131 511
. Bons du Trésor Zéro Coupon		138 710	130 927
Placements monétaires et disponibilités		200 547	199 377
. Placements à terme		-	-
. Disponibilités		200 547	199 377
Créances d'exploitation		-	204
. Dividendes et intérêts à recevoir		-	204
. Autres Créances d'exploitation		-	-
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 020 019	975 494
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	11 716	9 559
Autres créditeurs divers	6	5 666	5 654
Total passif		17 382	15 213
ACTIF NET			
Capital	7	984 948	942 627
. Capital en nominal		755 000	755 000
. Sommes non distribuables		229 948	187 627
Sommes distribuables:		17 689	17 654
. Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	7
. Résultat distribuable de l'exercice		17 687	17 647
. Régularisation du résultat distribuable de l'exercice		-	-
Actif net		1 002 637	960 281
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 020 019	975 494

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Exercice clos au 31/12/2015	Exercice clos au 31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>32 272</u>	<u>32 535</u>
. Revenus des Actions		15 672	18 455
. Revenus des obligations		8 818	6 795
. Revenus des bons du trésor zéro coupon		7 782	7 285
. Revenus des emprunts d'Etat		-	-
Revenus des placements monétaires	10	<u>3 409</u>	<u>2 023</u>
. Revenus des placements à terme		-	-
. Revenus des autres placements		3 409	2 023
Total des revenus des placements		35 681	34 558
Charges de gestion des placements	11	-10 976	-10 130
Revenus nets des placements		24 705	24 428
Autres charges d'exploitation	12	-7 018	-6 781
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 687	17 647
Régularisation du résultat d'exploitation		-	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	8	17 687	17 647
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		113 494	21 222
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-70 675	6 334
Frais de négociation de titres		-498	-320
RESULTAT DE L'EXERCICE		60 008	44 883

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en Dinars)

		au 31/12/2015	au 31/12/2014
VARIATION DE L'ACTIF	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	60 008	44 883
NET RESULTANT DES	Résultat d'exploitation	17 687	17 647
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	113 494	21 222
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-70 675	6 334
	Frais de négociation de titres	-498	-320
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-17 652	-13 129
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions	-	-
	. Capital	-	-
	. Régularisation des sommes non distribuables	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-	-
	Rachats	-	-
	. Capital	-	-
	. Régularisation des sommes non distribuables	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	42 356	31 754
ACTIF NET	En début d'exercice	960 281	928 527
	En fin d'exercice	1 002 637	960 281
NOMBRE DE PARTS	En début d'exercice	7 550	7 550
	En fin d'exercice	7 550	7 550
VALEUR LIQUIDATIVE	En début d'exercice	127,189	122,983
	En fin d'exercice	132,799	127,189
TAUX DE RENDEMENT	TAUX DE RENDEMENT	6,25%	4,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 99 ans.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

EXERCICE SOCIAL

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, de titres OPCVM, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements:

a- actions et valeurs assimilées:

*Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour les titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative, en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

b- autres placements:

*Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté à leur coût d'acquisition (capital et intérêts courus).

*Les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition (capital et intérêts courus).

3- Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+ou -value potentielle sur titres	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2015	% Actif	% Actif net	% du Capital de l'émetteur
1) Actions et droits rattachés		<u>384 990</u>	<u>86 616</u>		<u>471 606</u>	<u>46,24%</u>	<u>47,04%</u>	
. Actions cotées		<u>384 990</u>	<u>86 616</u>		<u>471 606</u>	<u>46,24%</u>	<u>47,04%</u>	
ATL	2 000	5 700	-50	-	5 650	0,55%	0,56%	0,008%
ATTIJARI BANK	3 000	73 566	-1 479	-	72 087	7,07%	7,19%	0,008%
BEST LEASE	20 000	42 000	-4 000	-	38 000	3,73%	3,79%	0,067%
BNA	9 000	108 665	-9 143	-	99 522	9,76%	9,93%	0,028%
BT	2 000	21 570	-3 570	-	18 000	1,76%	1,80%	0,001%
CITYCARS	2 000	25 573	1 033	-	26 606	2,61%	2,65%	0,015%
EURO-CYCLE	2 000	23 481	44 793	-	68 274	6,69%	6,81%	0,037%
LANDOR	327	2 453	-983	-	1 470	0,14%	0,15%	0,007%
OFFICEPLAST	1 480	3 300	3 188	-	6 488	0,64%	0,65%	0,024%
SAH	3 600	36 770	-1 836	-	34 934	3,42%	3,48%	0,008%
SFBT	4 500	41 912	58 663	-	100 575	9,86%	10,03%	0,004%
. Droits		-	-	-	-	-	-	-
2) Emprunts de sociétés		<u>176 000</u>	-	<u>3 863</u>	<u>179 863</u>	<u>17,63%</u>	<u>17,94%</u>	
AIL 2015-1	400	40 000		1 016	41 016	4,02%	4,09%	-
ATL 2013-2	600	60 000		444	60 444	5,93%	6,03%	-
CIL 2015-1	400	40 000		1 341	41 341	4,05%	4,12%	-
MEUBLATEX2010 TRB	900	36 000		1 062	37 062	3,63%	3,70%	-
3) Titres des OPCVM		<u>29 185</u>	<u>108</u>	-	<u>29 293</u>	<u>2,87%</u>	<u>2,92%</u>	
Placement obligataire SICAV	280	29 185	108		29 293	2,87%	2,92%	
4) Titres émis par le Trésor		<u>85 660</u>	-	<u>53 050</u>	<u>138 710</u>	<u>13,60%</u>	<u>13,83%</u>	
. Bons du Trésor zéro coupon	160	85 660	-	53 050	138 710	13,60%	13,83%	-
TOTAL		<u>675 835</u>	<u>86 724</u>	<u>56 913</u>	<u>819 472</u>	<u>80,34%</u>	<u>81,73%</u>	-

Composition du portefeuille

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé , à la date du 31 Décembre 2015 , à raison de **80,34 %** dans des valeurs mobilières.

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission	31 décembre 2015		
Actions	80%	50,00%	80,34%	46,24%	-3,76%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque		25,00%		31,23%	6,23%
Titres OPCVM		5,00%		2,87%	-2,13%
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20,00%	19,66%	19,66%	-0,34%
TOTAL	100%		100%		0%

L'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP au 31 Décembre 2015, s'est rapprochée de la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

ENTREES EN PORTEFEUILLE

Coût d'acquisition

Actions et droits rattachés	154 618
Actions SICAV	19 792
Obligations et valeurs assimilées	80 000
Total en Dinars	254 410

SORTIES DE PORTEFEUILLE	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	280 676	209 953	-70 723
Actions SICAV	19 804	19 852	48
Obligations et valeurs assimilées(*)	33 000	-	-
Total en Dinars	333 480	229 805	-70 675

(*) Il s'agit de remboursement d'emprunts.

NOTE N° 5 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Gestionnaire BNAC	2 005	1 862
Dépositaire	251	233
Distributeur	9 460	7 464
Total en Dinars	11 716	9 559

NOTE N° 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Commissaire aux comptes	5 582	5 573
Conseil du Marché Financier (CMF)	84	81
Total en Dinars	5 666	5 654

NOTE N° 7 : CAPITAL

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Capital début d'exercice		
.Montant	755 000	755 000
.Nombre de parts	7 550	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Souscriptions réalisées		
.Montant	-	-
.Nombre de parts	-	-
Rachats effectués		
.Montant	-	-
.Nombre de parts	-	-
Capital fin d'exercice		
.Montant	755 000	755 000
.Nombre de parts	7 550	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Sommes non distribuables	42 321	27 236
i) Résultat non distribuable de l'exercice	<u>42 321</u>	<u>27 236</u>
.Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	113 494	21 222
.Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-70 675	6 334
.Frais de négociation de titres	-498	-320
ii) Régularisation des sommes non distribuables	-	-
.Aux émissions	-	-
.Aux rachats	-	-
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	187 627	160 391
Total en Dinars	984 948	942 627

NOTE N° 8 : SOMMES DISTRIBUABLES

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Sommes distribuables de l'exercice	17 687	17 647
Résultat distribuable de l'exercice	17 687	17 647
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	-	-
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	7
Total en Dinars	17 689	17 654

NOTE N° 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Revenus des actions	15 672	18 455
. Dividendes	15 672	18 455
Revenus des obligations	8 818	6 795
.Intérêts courus	1 352	-1 001
.Intérêts échus	7 466	7 796
Revenus des emprunts d'Etat	-	-
Revenus des bons du Trésor zéro coupon	7 782	7 285
Total en Dinars	32 272	32 535

NOTE N° 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	3 409	2 023
Total en Dinars	3 409	2 023

NOTE N° 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Rémunération du gestionnaire (*)	7 982	7 367
Rémunération du dépositaire (**)	998	921
Rémunération du Distributeur (***)	1 996	1 842
Total en Dinars	10 976	10 130

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du FCP,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants,
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

NOTE N° 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Redevance CMF	998	921
Rémunération du commissaire aux comptes	5 609	5 600
Impôts et taxes	105	109
Diverses charges d'exploitation	306	151
Total en Dinars	7 018	6 781

NOTE N° 13 : DONNEES PAR PART

Libellé	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
• Revenus des placements	4,726	4,577	4,038	3,658	4,195
• Charges de gestion des placements	-1,454	-1,342	-1,382	-1,411	-1,310
• Revenu net des placements	3,272	3,235	2,656	2,247	2,885
• Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
• Autres charges	-0,930	-0,898	-0,918	-0,907	-0,880
• Résultat d'exploitation	2,343	2,337	1,738	1,341	2,005
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,001	0,005	-0,030
Sommes Distribuables de l'exercice	2,343	2,337	1,739	1,346	1,975
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000	-0,001	-0,005	0,030
• Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	15,032	2,811	-5,120	-3,803	-3,320
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-9,361	0,839	3,320	2,812	-1,423
• Frais de négociation de titres	-0,066	-0,042	-0,038	-0,021	-0,010
Plus ou moins value sur titres et frais de négociation	5,605	3,608	-1,839	-1,012	-4,753
Résultat net de l'exercice	7,948	5,945	-0,100	0,328	-2,749
Résultat non distribuable de l'exercice	5,605	3,608	-1,839	-1,012	-4,753
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,424	0,374	-2,779
Somme non distribuables de l'exercice	5,605	3,608	-1,414	-0,638	-7,532
Distribution de dividendes	2,338	1,739	1,346	1,975	1,681
Valeur Liquidative	132,799	127,189	122,983	124,005	125,273

NOTE N° 14 : RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS

Libellé	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,105%	1,100%	1,101%	1,102%	1,099%
Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,706%	0,736%	0,732%	0,708%	0,738%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	1,780%	1,916%	1,386%	1,047%	1,682%

ATTIJARI FCP SERENITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** » comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Etendue de l'audit

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** » arrêtés au 31 décembre 2015 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations du fonds commun de placement pour l'exercice 2015, de son patrimoine, ainsi que des mouvements de l'actif net à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

En application des dispositions de l'article 19 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société de gestion « **ATTIJARI GESTION** » gestionnaire de « **ATTIJARI FCP SERENITE** » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation de « **ATTIJARI FCP SERENITE** ». Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 10 décembre 2015, a décidé d'agréer la liquidation anticipée de « **ATTIJARI FCP SERENITE** ». La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 11 décembre 2015.

Vérifications spécifiques

1. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.
2. Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
3. Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes :
 - Au 31 décembre 2015, le fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** », n'a pas respecté le taux d'emploi de son actif en liquidité et quasi liquidité autorisé de 20% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

- Au 31 décembre 2015, le fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP SERENITE** », n'a pas respecté le taux minimum d'emploi de son actif en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse ou actions ou parts d'organismes de placement collectif autorisé de 50% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

Tunis, le 31/03/2016

Le Commissaire aux Comptes :

P/ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

BILAN
Au 31/12/2015
(Exprimé en Dinar)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/12/2015</u>	<u>Au 31/12/2014</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		26 578	79 295
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4-1	4 493	5 446
b-Obligations et valeurs assimilées	4-1	22 085	73 849
c-Autres valeurs			0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		80 475	28 463
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités	4-2	80 475	28 463
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0
AC4-AUTRES ACTIFS		0	0
TOTAL ACTIF		107 053	107 758
<u>PASSIF</u>			
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	4-5	499	504
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	4-6	39	25
TOTAL PASSIF		538	529
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	4-3	104 255	104 042
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	4-4	2 260	3 187
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	0
b-Sommes distribuables de l'exercice		2 253	3 187
ACTIF NET		106 515	107 229
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		107 053	107 758

ETAT DE RESULTAT
Au 31/12/2015
(Exprimé en Dinar)

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
		Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	4-7	4 267	5 408
a-Dividendes		499	1 770
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 768	3 638
c-Revenus des autres valeurs		0	0
PR 2-Revenus des placements monétaires	4-8	286	81
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 553	5 489
CH 1-Charges de gestion des placements	4-9	-1 993	-1 996
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 560	3 493
PR 3-Autres produits		0	0
CH 2-Autres charges	4-10	-307	-306
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 253	3 187
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 253	3 187
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		515	-159
_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-275	70
_Frais de négociation de titres		-27	-18
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 466	3 080

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/12/2015

(Exprimé en Dinar)

	<i>Du 01/01/2015</i>	<i>Du 01/01/2014</i>
	<i>Au 31/12/2015</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L 'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	2 466	3 080
a-Résultat d'exploitation	2 253	3 187
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	515	-159
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-275	70
d-Frais de négociation de titres	-27	-18
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-3 180	-2 590
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	0	0
a-Souscriptions	0	0
_Capital	0	0
_Régularisation des sommes non distribuables	0	0
_Régularisation des sommes distribuables	0	0
_Droits d'entrée	0	0
b-Rachats	0	0
_Capital	0	0
_Régularisation des sommes non distribuables	0	0
_Régularisation des sommes distribuables	0	0
_Droit de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-714	490
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-En début de l'exercice	107 229	106 739
b-En fin de l'exercice	106 515	107 229
<u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u>		
a-En début de l'exercice	10 000	10 000
b-En fin de l'exercice	10 000	10 000
VALEUR LIQUIDATIVE	10,651	10,723
DIVIDENDES PAR PART	0,318	0,259
AN6-TAUX DE RENDEMENT	2,29%	2,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

1. Présentation du Fonds Communs de placement ATTIJARI FCP SERENITE

ATTIJARI FCP SERENITE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 22 décembre 2010 n° 44/2010.

Le capital initial s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

ATTIJARI FCP SERENITE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK. Son gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 19 août 2011 et l'ouverture au public a eu lieu en date du 1^{er} novembre 2011.

Le Fonds est en cours de liquidation suite à une demande effectuée par le gestionnaire. L'agrément de liquidation a été obtenu le 10 Décembre 2015. L'entrée en vigueur de la liquidation est le 11 Décembre 2015.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Règles et méthodes comptables

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2015.

3.3- Evaluation des autres placements:

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition ajusté de l'échelonnement linéaire de la prime ou décote. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

ACTIFS

4-1-Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 26 578 DT contre 79 295 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Coût d'acquisition	25 970	77 916
- Actions et droits rattachés	151	496
- Titres OPCVM	4 319	4 920
- Obligations et valeurs assimilées	21 500	72 500
Plus ou moins-values potentielles	23	-492
- Actions et droits rattachés	-66	19
- Titres OPCVM	89	11
- Obligations et valeurs assimilées	0	-522
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	585	1 871
Total	26 578	79 295

L'état détaillé du portefeuille est présenté comme suit :

PORTEFEUILLE AU 31/12/2015

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/15	% Actif
Actions & Droits rattachés		150,944	84,800	0,08%
DA 3/40 SOTUVER 2015	424	150,944	84,800	0,08%
BTA & Emprunt National		21 500,000	22 084,894	20,63%
EMPRUNT NATIONAL 2014	215	21 500,000	22 084,894	20,63%
OPCVM		4 319,178	4 408,661	4,12%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	43	4 319,178	4 408,661	4,12%
TOTAL			26 578,355	24,83%

Les mouvements sur le portefeuille-titres :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2014	77 916	1 871	-492	79 295	
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits rattachés	21 347			21 347	
Bons du trésor Assimilables					
Titres OPCVM	29 491			29 491	
Remboursement et cession de l'exercice					
Cession des actions et droits rattachés	-21 692			-21 692	-120
Remboursement et cession des BTA	-51 000			-51 000	-300
Cession de titres OPCVM	-30 092			-30 092	145
Variation des Plus ou moins-values potentielles					
- Sur actions			-84	-84	
- Sur BTA			521	521	
- Sur titres OPCVM			78	78	
Variation des intérêts courus		-1286		-1 286	
Solde au 31/12/2015	25 970	585	23	26 578	-275

4-2-Placements monétaires et Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 80 475 DT contre 28 463 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Avoir en banque	78 274	28 518
- Sommes à l'encaissement	2 129	-49
- Sommes à régler	-21	-12
- Intérêts courus sur compte courant	93	6
Total	80 475	28 463

ACTIF NET ET PASSIFS

4-3 - Capital :

- Capital au 31/12/2014

- Montant	104 042
- Nombre de parts	10 000
- Nombre de porteurs de parts	2

Souscriptions réalisées

- Montant	0
- Nombre de parts	0
- Nombre de porteurs de parts entrants	0

Rachats effectués

- Montant	0
- Nombre de parts	0
- Nombre de porteurs de parts sortants	0

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins-values potentielles sur titres	515
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-275
- Frais de négociation de titres	-27

- Capital au 31/12/2015

- Montant	104 255
- Nombre de parts	10 000
- Nombre de porteurs de parts	2

4-4 -Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2015 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice	2 253	3 187
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	0
Total	2 260	3 187

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régularisations Souscriptions	Régularisations. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice	2 253	0	0	2 253
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	0	0	7
Total	2 260	0	0	2 260

4-5 - Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 499 DT contre 504 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Gestionnaire	473	477
Dépositaire	13	13
Distributeur	13	14
Total	499	504

4-6-Autres créditeurs divers

Au 31/12/2015, le solde de ce poste s'élève à 39 DT contre 25 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
CMF à payer	9	10
Etat Impôt à Payer	30	15
Total	39	25

ETAT DE RESULTAT

4-7 – Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 267 DT pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 contre 5 408 DT pour la même période pour l'année 2014 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Revenus des actions	281	563
Revenus des OPCVM	218	1 207
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 768	3 638
Total	4 267	5 408

4-8 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015, à 286 DT contre 81 DT au 31/12/2014 et représente le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur compte courant	286	81
Total	286	81

4-9 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 993 DT contre 1 996 DT au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	1 887	1 889
Rémunération du dépositaire	53	53
Rémunération du distributeur	53	54
Totaux	1 993	1 996

4-10 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 307DT contre 306 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Redevance CMF	106	107
Impôts et Taxes	130	128
Autres Frais et Frais Bancaire	71	71

Totaux**307****306****AUTRES INFORMATIONS****5- Autres Informations****5-1 Données par part**

LIBELLE	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	0,455	0,549	0,486	0,394
Charges de gestion des placements	-0,199	-0,200	-0,199	-0,157
Revenu net des placements	0,256	0,349	0,287	0,237
Autres produits	0	0	0	0
Autres charges	-0,031	-0,031	-0,029	-0,038
Résultat d'exploitation	0,225	0,319	0,258	0,199
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,0000
Sommes distribuables de l'exercice	0,225	0,319	0,258	0,199
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,051	-0,016	-0,089	0,056
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,028	0,007	0,030	0,427
Frais de négociation de titres	-0,003	-0,002	-0,004	-0,005
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,0210	-0,011	-0,063	0,478
Résultat net de l'exercice	0,247	0,308	0,195	0,677
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,0000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,021	-0,011	-0,063	0,478
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,0000
Sommes non distribuables de l'exercice	0,021	-0,011	-0,063	0,478
Distribution de dividendes	0,318	0,259	0,199	0
Valeur liquidative	10,651	10,723	10,674	10,677

5-2 Ratios pertinents

Ratios de gestion des placements	2015	2014	2013	2012
Total charges / actif net moyen	2,165%	2,156%	2,138%	1,845%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,875%	1,870%	1,870%	1,485%
Autres charges / actif net moyen	0,289%	0,287%	0,268%	0,361%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,119%	2,985%	2,424%	1,890%
Actif net moyen	106 296	106 757	106 637	105 620

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds.

En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1.5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Gestion au 31/12/2015 s'élève à 1 887 DT TTC.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2015 s'élève à 53 DT TTC.

5-5 Rémunération du distributeur

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2015 s'élève à 53 DT TTC.

FCP SECURITE
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 13 Mai 2015, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **67.280.944 DT** et une valeur liquidative égale à **134,561 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement du fonds :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2015, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 64,48 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.
- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2015, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 35,56 % dans des actions cotées en bourse et des actions SICAV.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FMBZ KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	67 304 744	63 683 498
a- Actions et valeurs assimilées		23 923 256	22 558 180
b- Bons de Trésor Zéro Coupons		43 381 488	41 125 318
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	98 220	1 984 744
a- Placements à terme		0	1 000 165
b- Disponibilités		98 220	984 578
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		67 402 964	65 668 242
<u>PASSIFS</u>		<u>122 020</u>	<u>118 150</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	101 234	97 492
Autres créditeurs divers	PA2	20 786	20 658
<u>ACTIF NET</u>		<u>67 280 944</u>	<u>65 550 092</u>
Capital	CP1	64 631 676	63 052 274
Sommes distribuables		2 649 268	2 497 817
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		2 649 268	2 497 817
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		67 402 964	65 668 241

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus du portefeuille-titres	PR1	3 108 727	2 951 670
a- Dividendes		852 557	831 732
b- Revenus des BTZ		2 256 170	2 119 937
Revenus des placements monétaires	PR2	26 332	3 961
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>3 135 059</u>	<u>2 955 631</u>
Charges de gestion des placements	CH1	-403 142	-379 287
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 731 917	2 576 344
Autres produits		0	0
Autres charges	CH2	-82 649	-78 527
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 649 268	2 497 817
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 649 268	2 497 817
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		359 251	1 751 899
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-1 199 905	108 109
Frais de négociation de titres		-77 762	-22 133
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 730 852	4 335 692

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE		Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>1 730 852</u>	<u>4 335 692</u>
a- Résultat d'exploitation		2 649 268	2 497 817
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		359 251	1 751 899
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-1 199 905	108 109
d- Frais de négociation de titres		-77 762	-22 133
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions		4 008 780	1 300 430
- Capital		3 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		859 495	252 761
- Régularisation des sommes distribuables		149 285	47 669
b- Rachats		4 008 780	1 300 430
- Capital		3 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		859 495	252 761
- Régularisation des sommes distribuables		149 285	47 669
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 730 852	4 335 692
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début d'exercice		65 550 092	61 214 400
b- Fin d'exercice		67 280 944	65 550 092
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début d'exercice		500 000	500 000
b- Fin d'exercice		500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE		134,561	131,100
TAUX DE RENDEMENT		2,640%	7,083%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation et de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2015, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3- 2 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à la Valeur Liquidative du 31/12/2015.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 67.304.744 DT contre 63.683.498 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/15	Plus ou moins- Valeurs potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions		28 432 457	22 754 802	-5 677 654	33,82%	33,76%	
AL	2 549	743 926	380 895	-363 032	0,57%	0,57%	0,19%
ADWYA	30 000	230 522	189 660	-40 862	0,28%	0,28%	0,17%
AMEN BANK	32 450	1 139 112	758 357	-380 756	1,13%	1,13%	0,13%
ARTES	71 365	577 115	430 045	-147 069	0,64%	0,64%	0,19%
ASSAD	105 000	1 079 079	554 295	-524 784	0,82%	0,82%	0,88%
ATB	200 000	1 244 882	839 400	-405 482	1,25%	1,25%	0,20%
ATL	300 000	1 125 631	847 500	-278 131	1,26%	1,26%	1,20%
ATTIJ BANK	60 000	1 519 517	1 441 740	-77 777	2,14%	2,14%	0,15%
ATTIJ LEASING	10 000	335 107	216 550	-118 557	0,32%	0,32%	0,05%
BH	136 927	2 400 556	1 663 663	-736 893	2,47%	2,47%	0,76%
BNA	170 000	2 134 282	1 879 860	-254 422	2,79%	2,79%	0,53%
BT	100 000	1 004 129	900 000	-104 129	1,34%	1,34%	0,07%
CEREALIS	3 390	22 883	12 814	-10 068	0,02%	0,02%	0,07%
CIL	49 000	948 022	717 556	-230 466	1,07%	1,06%	0,98%
CIMBIZ	64 156	710 791	201 514	-509 277	0,30%	0,30%	0,15%
CITYCARS	60 000	771 118	798 180	27 062	1,19%	1,18%	0,44%
DELICE HOLDING	30 000	467 361	398 010	-69 351	0,59%	0,59%	0,05%
ESSOUKNA	44 225	231 098	172 212	-58 886	0,26%	0,26%	0,88%
EURO- CYCLE	30 000	693 685	1 024 110	330 425	1,52%	1,52%	0,56%
MONOPRIX	32 980	787 503	461 885	-325 619	0,69%	0,69%	0,20%
NAKL	25 230	294 341	294 888	547	0,44%	0,44%	0,08%
OFFICEPLAST	20 021	86 293	87 772	1 479	0,13%	0,13%	0,50%
ONETECHHOLDING(AA)	50 000	370 722	349 500	-21 222	0,52%	0,52%	0,09%
SAH	94 072	999 564	912 875	-86 689	1,36%	1,35%	0,27%
SALIM	16 971	397 273	466 703	69 429	0,69%	0,69%	0,64%
SFBT	93 156	2 050 516	2 082 037	31 520	3,09%	3,09%	0,10%
SIMPAR	7 649	422 003	253 396	-168 607	0,38%	0,38%	0,70%
SIPHAT	6 060	97 206	34 966	-62 240	0,05%	0,05%	0,34%
SOTIPAPIER(AA)	10 000	44 000	39 020	-4 980	0,06%	0,06%	0,04%
SPHAX	5 000	50 000	19 400	-30 600	0,03%	0,03%	0,09%
STAR	6 542	1 012 902	1 016 084	3 182	1,51%	1,51%	0,28%
STB	60 003	961 601	332 417	-629 185	0,49%	0,49%	0,24%
TL	41 798	1 026 224	711 611	-314 613	1,06%	1,06%	0,50%
TPR	50 000	293 255	156 150	-137 105	0,23%	0,23%	0,11%
TUNISRE	235 725	2 160 234	2 109 739	-50 496	3,14%	3,13%	1,57%
II - Droits rattachés		15 300	14 400	-900	0,02%	0,02%	
ADWYA 31122015 1/12	30 000	15 300	14 400	-900	0,02%	0,02%	
III - Titres SICAV		1 142 003	1 154 054	12 051	1,72%	1,71%	
Placement Obligataire SICAV	25 400	572 526	575 405	2 878	0,86%	0,85%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	5 327	569 477	578 649	9 172	0,86%	0,86%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	43 381 488	13 298 088	64,48%	64,36%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	43 381 488	13 298 088	64,48%	64,36%	
TOTAL		59 673 160	67 304 744	7 631 585	100,04%	99,85%	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
- Actions Cotées	12 289 513
- Actions Cotées (Primes d'émissions)	832 970
- Actions SICAV	1 679 301
- Droits d'attribution	14
- Droits préférentiels de souscription	0
	14 801 798

Conversion Droits d'Attribution et de souscription en actions

Valeur théorique

- Droits d'attribution	969 268
- Droits préférentiels de souscription	182 814

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

	Prix de cession	Coût d'acquisition	P/M values réalisées
- Actions Cotées	8 879 681	10 032 875	-1 153 194
- Actions SICAV	3 716 346	3 721 303	-4 957
- Droits d'attribution	27	29	-2
- Droits préférentiels de souscription	13	41 765	-41 752
	12 596 067	13 795 972	-1 199 905

Détachement de droits

Valeur théorique

(démembrement du portefeuille titres)

- Droits d'attribution	969 268
- Droits préférentiels de souscription	182 814

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 98.220 DT contre 1.984.744 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Placements à terme auprès de la BNA	0	1.000.000
- Intérêts courus sur placements à terme	0	165
- Disponibilités	123.258	984.578
- Sommes à régler	-25.038	0
- Intérêt sur compte courant	0	0
Total	98.220	1.984.744

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 101.234 DT contre 97.492 DT au 31/12/2014, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Gestionnaire	67.490	64.995
- Dépositaire	33.745	32.497
Total	101.234	97.492

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 20.786 DT contre 20.658 DT au 31/12/2014, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- CMF	5.665	5.537
- C.A.C	15.120	15.120
Total	20.786	20.658

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2014**

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant en nominal	3.000.000
- Nombre de parts	30.000
- Nombre de porteurs de parts	3

Rachats effectués

- Montant en nominal	3.000.000
- Nombre de parts	30.000
- Nombre de porteurs de parts	3

Capital au 31/12/2015

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de l'exercice au 01/01/2015</u>	<u>63 052 274</u>	<u>63 052 274</u>
<i>Souscriptions de l'exercice</i>	3 000 000	3 000 000
<i>Rachats de l'exercice</i>	-3 000 000	-3 000 000
<u>Autres mouvements</u>	<u>1 579 402</u>	<u>4 228 670</u>
* Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 497 817	2 497 817
* Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	359 251	359 251
* Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-1 199 905	-1 199 905
* Frais de négociation de titres	-77 762	-77 762
* Sommes distribuables de l'exercice		2 649 268
<u>Montant Fin de l'exercice au 31/12/2015</u>	<u>64 631 676</u>	<u>67 280 944</u>

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2015 à 3.108.727 DT contre 2.951.670 DT au 31/12/2014 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Dividendes	852.557	831.732
- Revenus des BTZC	2.256.170	2.119.937
Total	3.108.727	2.951.670

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 26.332 DT contre 3.961 DT au 31/12/2014, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Revenus des Placements à terme	19.648	165
- Intérêts des comptes de dépôt	6.684	3.796
Total	26.332	3.961

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 403.142 DT contre 379.287 DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Rémunération du gestionnaire	268.762	252.858
- Rémunération du dépositaire	134.380	126.429
Total	403.142	379.287

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 82.649 DT contre 78.527 DT au 31/12/2014, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Rémunération du CAC	15.120	15.120
- Redevance CMF	67.188	63.212
- Charges diverses	341	194
Total	82.649	78.527

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2015	2014	2013	2012	2011
Revenus des placements	6,270	5,911	5,649	4,979	4,707
Charges de gestion des placements	-0,806	-0,758	-0,734	-0,743	-0,705
Revenus net des placements	5,464	5,153	4,914	4,235	4,002
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-0,165	-0,157	-0,153	-0,155	-0,151
Résultat d'exploitation (1)	5,299	4,996	4,761	4,081	3,851
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	5,299	4,996	4,761	4,081	3,851
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,719	3,504	-2,945	-6,419	-6,152
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-2,400	0,216	-0,213	1,827	1,522
Frais de négociation de titres	-0,156	-0,044	-0,028	-0,188	-0,087
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-1,837	3,676	-3,186	-4,779	-4,717
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,462	8,672	1,576	-0,698	-0,867
Résultat non distribuable de l'exercice	-1,837	3,676	-3,186	-4,779	-4,717
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	-1,837	3,676	-3,186	-4,779	-4,717
Valeur liquidative	134,561	131,100	122,428	120,853	121,551
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,12%	0,13%	0,12%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,94%	3,95%	3,89%	3,30%	3,28%
Actif net moyen	67 185 833	63 229 066	61 193 061	61 898 159	58 781 221

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celle-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2015 s'élève à 268.762 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2015 s'élève à 134.380 DT.